



## **A Tataouine, Ben-Guerdane, Paris ou Bruxelles ... Non au terrorisme oui à la liberté !**

A Tataouine, dans le sud de la Tunisie, et alors qu'une opération sécuritaire était en cours, un kamikaze s'est fait exploser tuant quatre membres de la garde nationale.

La coordination des associations de l'immigration et des tunisiens à l'étranger (CAITE) s'incline à la mémoire des quatre gendarmes tombés en martyrs et de toutes les victimes du terrorisme et exprime toutes ses condoléances à leurs familles et à leurs proches.

Ces derniers mois et surtout après les attentats sanglants qu'a subi le pays (le Bardo, Sousse, Tunis, Ben-Guerdane ...) les opérations sécuritaires, le démantèlement de cellules « dormantes » et les arrestations des terroristes présumés se sont multipliés. La lutte contre le terrorisme est bel et bien une réalité et le pays, à travers les institutions de l'Etat comme l'ensemble de la société n'ont d'autres choix que de l'assumer et d'y faire face. Certes par les moyens sécuritaires et de renseignements mais aussi en s'appuyant sur le patriotisme des populations comme à Ben-Guerdane et à Tataouine et sur la vigilance citoyenne de la société civile soucieuse également des libertés et des acquis de la révolution.

Le terrorisme que l'on voit à l'œuvre dans le monde arabe - résultat de décennies d'humiliations, de pouvoirs absolus, d'autoritarisme intérieurs et d'interventionnisme extérieur - entend imposer aux peuples arabes et aux citoyen(ne)s un modèle de société de type totalitaire et fasciste. Et il faut se rendre à l'évidence en Tunisie c'est bien le processus démocratique et les libertés acquises qui sont visés.

Les associations membres de la CAITE, les Tunisien(ne)s de France et de Belgique, comme tous ceux vivants à l'étranger qui ont pu voir et se rendre compte des horreurs et des conséquences des attentats terroristes de Paris, St-Denis ou Bruxelles réaffirment leur rejet sans détour du terrorisme et condamnent avec la plus grande fermeté les auteurs d'actes terroristes et leurs commanditaires.

La CAITE  
12/05/2016